

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS
PROVINCIAUX DU QUÉBEC
1981, rue Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL DE DIRECTION

TENU LES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI 6, 7 ET 8 DÉCEMBRE 2018

Voici un compte rendu des faits saillants discutés lors du Conseil de direction tenu les jeudi, vendredi et samedi 6, 7 et 8 décembre 2018.

Si des questions sont soulevées à sa lecture, n'hésitez pas à contacter votre directeur régional qui pourra assurément vous répondre ou vous référer au membre de l'Exécutif concerné, s'il y a lieu.

SUJETS TRAITÉS PAR LE PRÉSIDENT, M. PIERRE VEILLEUX

Élection 2020

Le président, M. Pierre Veilleux, fait état de certaines rumeurs véhiculées par des membres du Conseil de direction à l'effet qu'il ne dépasserait pas 2020 comme Président et qu'il accepterait éventuellement un poste au Gouvernement. Devant ces propos, il mentionne que cela installe un certain malaise au Conseil de direction et se voit dans l'obligation de réitérer à nouveau le fait qu'il se représentera en 2020 comme président.

Patrouille solo – District de la Côte-Nord

M. Gaétan Boulianne parle d'une problématique sur la patrouille solo dans son district.

Plusieurs discussions s'ensuivent sur le sujet et il en ressort que cette problématique est provinciale.

Le président, M. Pierre Veilleux, mentionne d'en faire un dossier prioritaire pour 2019. Il faut d'abord effectuer une collecte de données provinciale afin d'évaluer la possibilité de relancer le dossier devant les tribunaux s'il y a lieu. Il demande aux directeurs de faire un suivi sur l'instruction émise par la CSST et demande que le registre de patrouille solo soit alimenté. Le président indique qu'actuellement, 4 postes sur 26 ont rempli le registre lorsque les directeurs du CPC ont contacté les unités touchées par la patrouille solo. Le président demande aux directeurs de relancer leurs unités concernées.

Carte policière

Le président, M. Pierre Veilleux, parle de sa rencontre avec la ministre de la Sécurité publique, M^{me} Geneviève Guilbault.

Cette rencontre a eu lieu au Gala des Prix Policiers du Québec.

M. Veilleux mentionne qu'actuellement, il y a une pression exercée par la Ville de Bromont sur la municipalité du Lac-Brome pour une couverture policière.

M. Veilleux informe les membres du Conseil de direction que la Ville de Bromont fait partie d'une ville de 50 000 habitants et moins et que, présentement, la *Loi de police* ne

permettrait pas une telle desserte. Il indique vouloir rencontrer la ministre de la Sécurité publique en début d'année pour lui transmettre une position écrite à ce sujet.

Utilisation arme de service / VR urgence

Le président, M. Pierre Veilleux, fait état de la situation concernant le sujet en titre et l'agenda des rencontres passées avec les différents acteurs gouvernementaux fédéraux qui ont un pouvoir d'intervention.

M. Veilleux mentionne que le dossier chemine bien et que les trois partis politiques fédéraux sont ouverts à certains changements au niveau du Code criminel, mais que les discussions ne sont pas terminées.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT À LA DISCIPLINE ET À LA DÉONTOLOGIE, M. JACQUES PAINCHAUD

Discipline

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a 12 dossiers disciplinaires à l'étape d'enquête et 42 dossiers en attente d'audition.

Déontologie

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a 20 dossiers déontologiques à l'étape d'enquête et 16 dossiers en attente d'audition.

Une rencontre au bureau du Commissaire à la déontologie a eu lieu à Québec, le 8 novembre 2018, pour discuter de différentes difficultés rencontrées au niveau des conciliations. Des mesures concrètes ont été apportées par la suite pour régler les problématiques soulevées. D'autres sujets furent discutés, notamment sur les enjeux liés à la conduite automobile d'urgence. De plus, le commissaire a manifesté son accord pour développer du contenu multimédia pour nos membres avec la Sûreté du Québec et l'Association, visant divers aspects de la procédure en déontologie.

Griefs en négociation

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe le Conseil de direction qu'il y a plusieurs dossiers liés à l'article 30 qui font l'objet de négociation, dont plusieurs comportent un volet de dommages significatifs. Celui-ci fait également mention d'un règlement récent du dossier visant les membres de Val-d'Or, mettant ainsi fin à ce litige. Le contenu de l'entente est demeuré confidentiel.

Mesures administratives

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne qu'il y a, au niveau provincial, 34 membres faisant l'objet de mesures administratives, soit

21 en relevé provisoire à plein traitement, 5 en relevé à demi-traitement et 8 en assignation administrative.

Loi sur la police

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, explique que la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM) et la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) ont soumis à la cour une requête introductive d'instance en contrôle judiciaire concernant le Règlement du BEI, dans laquelle l'Association sera mise en cause pour soutenir la FPPM et la FPMQ. M. Painchaud résume les principales dispositions législatives ainsi que les agissements du BEI qui sont contestés par le recours.

Faisant suite à une demande de la Fraternité des constables du contrôle routier du Québec (FCCRQ), M. Painchaud a donné une formation lors de leur Conseil de direction tenu le 26 octobre 2018, relativement à la rédaction de rapports à la suite d'une intervention sur l'usage de la force, en lien avec le guide de rédaction Rédacto. M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, était présent à cette rencontre.

Comité d'habiletés sécuritaires

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les directeurs que certains cas présentés par la Sûreté, nécessitant une évaluation, ont été discutés. En finalité, il n'y a pas eu de litige dans ces dossiers. Par ailleurs, il fut convenu d'alimenter, dans un guide annoté, les réflexions pour faciliter le traitement des dossiers pouvant faire l'objet d'une alerte.

Comité numérique de l'APPQ

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les directeurs de l'état de situation des travaux effectués et à venir. Une proposition fut soumise au comité de Restructuration selon laquelle celui-ci a donné suite pour le traitement de la proposition dans le présent Conseil de direction.

Comité de Restructuration

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, présente la conclusion de certains dossiers traités et soumet certaines propositions pour permettre au Conseil de direction d'en disposer. Le projet d'un nouveau Web APPQ fut adopté unanimement ainsi que l'achat de matériel vidéo pour la production de contenus médias.

Fonds de soutien

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, présente en comité *ad hoc* diverses demandes au Fonds de soutien. Le tout fut l'objet de discussion en plénière.

Autres activités

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les directeurs qu'il a participé avec M. Dominic Ricard, vice-président aux Griefs et à la formation, au Forum politique de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), le 20 septembre 2018. Il s'agit d'un colloque annuel regroupant les maires de diverses municipalités que nous desservons. Nous avons, lors de la formation d'heure en heure, présenté une conférence sur les enjeux reliés à la légalisation du cannabis et les impacts sur notre service de police.

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les directeurs qu'il a participé au Colloque sur la santé mentale en matière de santé psychologique dans la pratique des métiers d'urgence de l'ENPQ, regroupant près de 250 participants, les 13 et 14 septembre 2018. Celui-ci a présenté les effets de la judiciarisation et de la médiatisation de l'intervention policière au Québec. Un résumé de cette conférence se retrouve dans la revue CRDP du mois de septembre 2018, aux pages 10 à 13. Notez que cette conférence a également été diffusée par M. Painchaud lors du Congrès du Syndicat des agents de protection de la faune du Québec (SAPFQ) à Québec, en septembre 2018. Le prochain colloque du CRDP aura lieu le 20 mars 2019 à Orford.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX GRIEFS ET À LA FORMATION, M. DOMINIC RICARD

M. Dominic Ricard, vice-président aux Griefs et à la formation, explique les différents dossiers traités depuis le dernier Conseil de direction.

Comité paritaire et conjoint

Les dossiers en cours et prioritaires sont :

➤ **Maison mono-industrielle**

Des discussions sont en cours. Également, dans ce dossier, un comité composé de MM. Dominic Ricard et Mathieu Sauvageau, ainsi que M^e Alain Rousseau s'est réuni avec la Sûreté du Québec pour baliser le dossier. Une rencontre a eu lieu le 16 novembre 2018. Une proposition a été faite à la Sûreté du Québec et M. Éric Benoît doit nous donner un suivi.

➤ **Prime de rotation 1,8 %**

À la suite de l'information au niveau de l'interruption du paiement de la prime de 1,8 % pour une période d'environ trois mois, soit de la mi-avril à la mi-juillet, la Sûreté du Québec a effectué le remboursement pour la période de juin à la mi-juillet. Pour la partie de la mi-avril au mois de mai, l'alimentation doit se faire manuellement puisqu'il s'agit des anciennes données d'emploi. Le remboursement devrait être effectué pour le 31 décembre 2018.

➤ **Intérêts sur ajustement salariaux**

Des discussions sont en cours, mais la façon de procéder n'a pas encore été déterminée.

➤ **Impôt vs mission ONU**

Un projet de loi a été déposé et devrait être adopté d'ici la fin de l'année 2018 afin de permettre également au ministre de la Sécurité publique de décréter une mission à l'étranger comme étant humanitaire, ce qui va permettre d'avoir les mêmes avantages au niveau de l'impôt que lorsque le ministre de la Défense nationale le décrète.

➤ Paiement Val-d'Or

Une entente est intervenue à la satisfaction des membres et les sommes devraient être versées d'ici la fin de l'année.

➤ RRMSQ vs 120 jours

Lors du règlement du grief de 120 jours, les membres AAHV se sont fait rembourser les sommes dues pour les quatre jours en trop travaillés au code d'un remplacement d'un chef d'équipe. Cette situation a fait en sorte que cette somme est devenue un salaire admissible et qu'ils ont payé du RRMSQ. La Sûreté du Québec a effectué la correction, ce qui a eu pour effet de diminuer le paiement au régime de retraite sur la paie en question. Un dernier ajustement sera effectué au niveau du régime de retraite en 2019.

➤ RRMSQ vs disponibilité – article 13.08

À la suite d'une information, nous avons confirmé qu'une erreur s'est produite concernant le paiement de la prime de disponibilité. Une déduction au RRMSQ a été prise sur le montant versé alors qu'il s'agit d'un montant non admissible. La Sûreté du Québec nous informe que la correction sera effectuée, mais nous n'avons pas de délai pour le montant, à savoir si ça sera possible pour l'année en cours, ou si ça sera en 2019.

➤ UPAC

À la suite du dernier Conseil de direction, le protocole a été présenté aux membres et nous avons maintenant une entente tripartite qui nous permet comme association d'intervenir directement auprès de l'UPAC.

➤ JUMIP

La Sûreté du Québec veut avoir une discussion sur le sujet pour avoir une application uniforme et convenable.

➤ Encadrement à deux niveaux

Des discussions sont à venir sur le sujet, ainsi que sur les modalités d'application.

➤ Comité directeur sur la conduite automobile

À la suite du dernier Conseil de direction, M. Dominic Ricard, vice-président aux Griefs et à la formation, mentionne qu'il a été au comité directeur pour la conduite automobile à l'ENPQ. Une mise à jour des pratiques policières en matière de conduite a été effectuée. Il en ressort que, malgré les demandes de balise des syndicats et de leurs membres, aucune balise claire n'est incluse dans les directives. Il va toujours demeurer un espace pour l'évaluation terrain des conducteurs selon les différentes conditions dans lesquelles ils se trouvent.

Commission de formation et de recherche

La réunion de la Commission de formation et de recherche était en même temps que le Conseil de direction pour une deuxième fois consécutive, ce qui fait en sorte que M. Dominic Ricard, vice-président aux Griefs et à la formation, n'a pu y assister.

Sous-comité de Formation et perfectionnement

Une rencontre a eu lieu le 25 septembre dernier.

Les principaux sujets traités ont été les différentes formations sur le cannabis en trois volets.

- Formation pour les patrouilleurs sur les interventions auprès des personnes avec des troubles en santé mentale et les personnes autistes en lien avec le partenariat avec le Service de police de Vancouver et l'organisme *Pacific autism*.
- Définition d'une formation : ce qu'est une formation vs la pratique (exemple G7).
- Dossier de formation vs patrouille solitaire : à la suite d'un rapport préliminaire, M. Dominic Ricard, vice-président aux Griefs et à la formation, mentionne que plusieurs éléments manquants ont été soulevés dans les formations offertes pour répondre à la décision de la CLP. La Sûreté du Québec va nous revenir au prochain sous-comité.

Sous-comité des Griefs

La Sûreté du Québec a assigné une conseillère experte en relations de travail à temps plein sur le sous-comité. M. Dominic Ricard, vice-président aux Griefs et à la formation, mentionne que, de leur côté, il va falloir ajouter une ressource avec M. Serge-Alexandre Gervais pour faire le travail plus technique et administratif.

- 75 griefs ont été traités au niveau des articles 6, 10, 12, 17, 18, 21, 27 et 35 et de la politique de gestion FINANC.-29.
- 26 griefs ont été réglés à l'avantage des membres.
- 26 désistements (dont la majorité sont les doubles prêts de l'ancien contrat de travail).
- 6 griefs ont été retournés aux vice-présidents concernés (dont les problématiques de l'article 18 à revoir).
- 17 griefs sont toujours en cours (dont 13 griefs de 5 membres à évaluer au niveau de l'article 17, notion d'inaptitude à l'emploi), 1 grief en voie de règlement au niveau de l'article 35 et 3 griefs au niveau des articles 10 et 12.

Sous-comité de Reclassement

Deux rencontres ont eu lieu au sous-comité de Reclassement depuis le Congrès, soit les 17 octobre et 13 novembre 2018. La prochaine rencontre aura lieu le 24 janvier 2019.

Six nouveaux emplois ont été classés.

Coordonnateur des chevaux

Outre les six nouveaux emplois classés, une demande a été effectuée par la Sûreté du Québec afin d'ajouter un emploi de coordonnateur au projet des chevaux à la Sûreté du Québec. Lors de la présentation au sous-comité de Reclassement, nous avons appris qu'il y avait 64 personnes travaillant dans ce projet. Nous avons demandé une présentation du projet global au Comité paritaire et conjoint.

Pour les autres dossiers où nous avons des demandes des membres, un ordre a été établi afin de traiter nos demandes. Les trois premiers dossiers à être traités sont :

- 1- Dossier coordonnateur ADN.
- 2- Moniteur en emploi de la force.
- 3- Moniteur en sécurité routière.

D'autres dossiers vont suivre.

Pour certains dossiers, des demandes de mise à jour seront envoyées aux membres.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX RESSOURCES HUMAINES, M. MATHIEU SAUVAGEAU

- Rapport du Sous-comité de Placement et Promotion
- Comité des membres en situation particulière
- Modifications à la structure organisationnelle
- Comité sur les urgences permanentes

Rapport du Sous-comité de Placement et Promotion (SCPP)

M. Mathieu Sauvageau, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres de l'assemblée qu'il y a eu trois rencontres du SCPP depuis le dernier Conseil de direction de septembre 2018.

SP

M. Mathieu Sauvageau, vice-président aux Ressources humaines, mentionne que les travaux sont terminés et que les communications seront faites après les Fêtes afin que celles-ci soient adéquates.

Comité MSO

M. Mathieu Sauvageau, vice-président aux Ressources humaines, parle de 33 membres en surplus au 26 novembre 2018, 6 GFEC et 27 GFST. Aucune coupure d'effectifs à l'UUE.

M. Sauvageau parle aussi du rapport de situation sur la semaine des appels aux membres concernant ces membres qui sont toujours en situation de surplus. L'objectif de ces appels étaient de récupérer des informations de ces derniers afin de bien les représenter lors des rencontres paritaires à la fin janvier 2019.

Les membres anciennement PAHV qui font partie des mesures transitoires H3 qui sont placés sur un horaire fixe jusqu'au 31 janvier 2019 sont au nombre de 73.

Comité d'urgence

M. Mathieu Sauvageau, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction qu'à la suite des représentations faites à l'employeur, ce dernier, après la rencontre du 23 octobre 2018, a refusé de donner suite. Il remet le tout en 2022 et maintient le statu quo concernant les conditions salariales des membres des urgences.

Une rencontre avec les délégués de l'urgence est prévue le 11 décembre prochain à l'APPQ pour expliquer la situation concernant la négociation.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET AUX RESSOURCES MATÉRIELLES, M. ALPHÉE SIMARD

- Comité de coordination provincial des comités de santé et sécurité (rappel RP)
- Comité de l'Annexe « C »
- Comité sur la prévention du suicide
- Comité TSI, rencontres des 24 octobre et 30 novembre 2018 (M^{me} Catherine Sirois)
- Comité d'Équipement
- Comité directeur (Renir)

Comité TSI

Achat de remorques et Dodge Ram pour tirer. *Bunker suit* en confection et nouvel uniforme hydrofuge.

Comité d'Équipement

Rencontres : 19 septembre, 24 octobre (restreint) et 29 novembre 2018.

- Ford Explorer (demi-cloison)

M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, parle d'une demande pour un membre de la région de Québec pour le Ford Explorer avec une demi-cloison. Pour le filage derrière la banquette, M. Martin Roy a autorisé la confection d'une plaque qui ira de chaque côté du siège.

- Habits de motoneige et casque

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Alphée Simard, parle de la distribution concernant les habits de motoneige. C'est fait en lien avec les listes et ceux ciblés. Au niveau d'une demande de l'Abitibi pour la salopette grand froid, ils ont rejoint les membres, sauf quatre, et ils auront l'habit de motoneige. En renouvellement, on va remplacer graduellement les casques et si c'est déjà CKX, on va fournir seulement la visière chauffante.

Plan de renouvellement, motoneige aussi. On regarde Hybride. On écrit le devis.

- Bottes d'hiver (ancien modèle)

M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, souligne que les bottes d'hiver en distribution sont en fin de contrat.

- Vestes pare-balles (rencontre de l'APSSAP du 5 décembre 2018)

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Alphée Simard, discute avec ses vis-à-vis syndicaux. Une demande est faite à la directrice de l'APSSAP pour avoir une présentation sur la mise à jour des nouvelles vestes.

M. Simard informe les membres du CD.

- Cloisons (11 septembre 2018)

M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, explique que l'équipe intégrée (formation conduite, ergonome) continue sur ce dossier. M^{me} Catherine Sirois est allée à Sanair pour une autre journée d'essai cet automne. La Sûreté du Québec va présenter un projet à l'État-major pour de nouveaux achats de véhicule et ils vont suggérer d'avoir un ratio de véhicules sans cloison par poste.

- Uniforme pour spécialistes

Les spécialistes vont avoir un uniforme de même couleur que le patrouilleur, mais plus résistant et pour les TSI, la coquille trois en un leur sera offerte. Le *bunker suit* est en confection. Ils en ont loués pour les nouveaux arrivés (Comité TSI).

- AIE

M. Martin Lechasseur est au dossier. Un courriel a été envoyé aux membres et ils nous ont envoyé la procédure pour faire un test de bon fonctionnement (TASER X2).

- Équipement avalanche

Les membres ont reçu leur équipement. Achats locaux pour ce qui reste. Autorisés par le patron. (District de M. François Leblanc)

- État de situation arme longue (C8)

Le laboratoire médico-légal a fait des tests. Deux armes un peu rouillées ont été jetées. Pour la demande d'ajout à la liste d'équipements, on regarde ce qui se fait ailleurs (autres corps policiers).

- Visibilité Tahoe et Explorer

47 Tahoe. Vrai 4 x 4. En arrière stob rouge et noir dans la valise. Push bumper avec Del à l'intérieur et flèche déroulante dans la lunette arrière.

- Fiche d'approvisionnement enquêteur

La SQ est en train de faire le tour des enquêtes pour voir les besoins et donner l'accès à certains équipements via la fiche aux enquêteurs.

- Pistolet gaucher

Le gen-3 ne permet pas d'inverser l'éjection de la balle pour un policier gaucher par les armuriers, le gen-4 oui. La Sûreté du Québec nous dit non pour la deuxième fois. Les besoins en acquisition ne sont pas présents et en plus, les chargeurs ne sont pas compatibles avec les deux armes.

- Feu projecteur blanc

On va avoir des phares pivotants sur les VR de patrouille.

- Oreillettes

On regarde pour en acheter 4 000. Ils vont récupérer celles du projet RENIR qui étaient en distribution avec le développement du projet interrompu et vont voir le besoin pour le RITP.

- Système Cyberkar

Équipe intégrée. Regarde l'ergonomie. Console plus petite. Plus basse. Deux pouces moins large. Uniformisée dans tous les véhicules.

Dans les prochains mois, il y aura distribution de la nouvelle coquille (3 en 1) réversible. Pas de bande. Pantalon aussi.

- Gant de fouille (anti-coupure)

Il ne reste plus de grandeur large au magasin. On en essaie présentement avec les moniteurs en emploi de la force pour faire un nouveau devis. Les gants sont validés par l'IRSST.

Comité sur l'Annexe « C »

M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, fait la lecture des procès-verbaux des deux derniers comités qui ont eu lieu les 21 septembre et 9 novembre 2018. Les statistiques sont assez stables. Il y a une petite augmentation. Nous avons discuté de mettre en place des nouveaux projets pour garder une stabilité et/ou diminuer les absences. L'employeur lui mentionne qu'il poursuit les rencontres avec les membres qui ont eu des absences de moins de quatre jours.

Comité sur la prévention du suicide

M^{me} Geneviève St-Hilaire nous parle du projet du Dr Geoffrion, soit la trousse de premier soin en santé psychologique et le choc post-traumatique.

Mise à jour du projet Sentinelle : Les entrevues sont faites. Il y avait du potentiel dans les candidats. Nouvelle embauche d'un chargé de projet, deux conseillers TC et deux conseillers temporaires.

On a parlé de projet pour la semaine de prévention du suicide (sous-comité). M^{me} Catherine Sirois, conseillère en santé et sécurité du travail, va y participer.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX FINANCES, M. CHRYSTIAN LECLERC

Comité d'investissement

Bien que le mois d'octobre n'ait pas été très bon à la bourse, nous allons avoir les résultats du quatrième trimestre en février 2019. Pour l'instant, les résultats au 30 septembre 2018 pour les trois premiers trimestres sont :

- Fonds équilibré 3,10 %
- Fonds de croissance 4,07 %

Les mêmes fonds sur une perspective à long terme (cinq ans) donnent encore un excellent résultat, soit :

- Fonds équilibré 9,34 %
- Fonds de croissance 10,49 %

Au 30 septembre 2018, nous avons 228 M sous gestion. Je vous rappelle que nos gestionnaires sont :

- Fiera capital 113,5 M
- UBS 68 M
- Manuvie 24,5 M
- Alpha Fixe 15 M
- Autres 7 M (certificats de dépôt)

Il est à noter qu'en début d'année 2019, le Comité d'investissement devra aller au marché, car nous ne sommes pas satisfaits des rendements de Manuvie.

Politique salariale et de dépenses

Deux modifications ont été apportées à la politique salariale des dépenses. La première est à l'article 4.02 A) i) sur le coût du kilométrage, à la suite de l'augmentation que le gouvernement a faite le 1^{er} octobre 2018. Il se situe maintenant pour nous à 0,475 \$ du kilomètre.

La deuxième modification est à l'article 4.04 iii). Nous avons rayé « dans un établissement hôtelier » de la phrase « car les membres peuvent charger le 5,85 \$ pour l'allocation de coucher même si le coucher n'est pas dans un hôtel ».

Ces deux modifications ont été proposées et acceptées de façon unanime.

Politique interne de l'APPQ

Dans la politique interne, il y a eu également deux modifications. La première vise à établir un montant pour les membres du personnel qui quittent l'APPQ. Les sommes allouées sont attribuées selon le nombre d'années passées à l'APPQ. Voici le tableau :

D'un membre du personnel	Arrangement floral (75 \$)	
	5 à 9 années de service :	100 \$
	10 à 14 années de service :	200 \$
	15 à 19 années de service :	300 \$
	20 à 24 années de service :	400 \$
	25 années de service et plus :	500 \$

L'autre modification est l'ajout d'un paragraphe qui concerne les vacances des permanents. Le texte ici-bas était déjà dans la politique. La partie surlignée a été ajoutée. Toutefois, durant la dernière année du mandat précédant la prise de vacances, pour toute séquence de plus de deux jours, ce membre de l'Exécutif pourra fixer des congés déplacés avant les congés fériés ou vacances, et ce, jusqu'à concurrence d'un quantum de vacances dudit membre.

Il en est de même pour le membre de l'Exécutif dont le poste est convoité et fait l'objet d'une élection. Dans l'éventualité où le membre conserve son poste à l'Exécutif au terme de l'élection, les vacances de celui-ci devront être écoulées conformément au contrat de travail en vigueur.

Ces deux modifications ont été proposées et acceptées de façon unanime.

Conseil de direction - mars 2019

Le Conseil de direction se tiendra au Manoir des Sables à Orford, du 19 au 22 mars 2019. Il est à noter que la journée du 20 mars sera consacrée au CRDP.

Dérogation aux assurances

Une demande a été faite par un membre pour une dérogation d'un médicament contre l'obésité qui, actuellement, n'est pas couvert par nos assurances. Ce médicament a déjà été refusé pour d'autres membres qui en ont fait la demande.

La demande a été refusée unanimement.



Mathieu Sauvageau
Vice-président aux Ressources humaines

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET
POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

MS/mip